

**De :** Anthony BOUTIN [mailto:anthony.boutin@loiretorleans.fr]

**Envoyé :** lundi 19 décembre 2016 11:39

**À :** Pascal PDL. DE LANGAUTIER

**Cc :** Servane GROSJACQUES; Angélique GIRAULT

**Objet :** RE: Deret : ZAC Saran Réserve d'eau

Bonjour,

Avec nos excuses pour le temps de réponse.

L'Agglo ASN ne dispose que de très peu d'informations sur les bassins présent à l'entrée de la ZAC suite au peu d'éléments fournis par la CCI lors du transfert.

Vous trouverez cependant quelques données ci-dessous :

- Conditions d'accès : l'accès se fait depuis un chemin calcaire dédié au niveau du rond-point Angle Rue du Champ Rouge / Route d'Ormes.
- Le remplissage se fait par deux conduites d'eaux pluviales : un DN 1500 reprenant les eaux du bassin versant Nord (ZAC Champ Rouge) et un DN 500 reprenant le bassin versant à l'Est (Route d'Ormes jusqu'au pont de l'autoroute) : eaux pluviales de voirie et eaux pluviales des entreprises de la ZAC.
- Il n'y a pas de condition de maintien en eau avec un appoint du réseau AEP. La cote de sortie du bassin est de 115.29. Le volume de stockage pour la défense incendie demeure sous cette cote en fonction des événements climatiques.
- L'entretien est réalisé par notre direction pour l'ensemble des aspects hydrauliques.
- La compétence défense incendie est en cours de transfert au sein de la CU. Le dernier point pourra être étudié avec la commune, notre direction et le développement économique pour établir ces conventions.

Je vous invite à contacter l'Agglo assainissement au 02 38 78 49 49. Elodie COURDOISY et Cédric MORIO se tiennent à votre disposition si besoin.

Cordialement

**Anthony BOUTIN**

*Chargé d'opérations*

Direction de la **C**ompétitivité, de l'Emploi et de l'Enseignement supérieur  
**C**ommunauté d'agglomération Orléans Val de Loire

LOIRE&ORLEANS ECO

14 boulevard Rocheplatte - 45000 Orléans

T. : 02 38 21 35 61

M. : 06 88 54 23 43

[www.loiretorleans-economie.fr](http://www.loiretorleans-economie.fr)

**De :** Pascal PDL. DE LANGAUTIER [<mailto:pdelangautier@deret.fr>]

**Envoyé :** jeudi 1 décembre 2016 18:00

**À :** Anthony BOUTIN

**Cc :** Servane GROSJACQUES; Angélique GIRAULT

**Objet :** RE: Deret : ZAC Saran Réserve d'eau

Bonjour

Je me permet de vous relancer sur ce sujet n'ayant pas eu de réponse de la personne à qui vous avez transmis ma demande.

Je vous rappellerai demain sur ce sujet.

Cordialement

Pascal de Langautier

PP : 06 19 17 19 10 (8152)

**De :** Pascal PDL. DE LANGAUTIER

**Envoyé :** mercredi 9 novembre 2016 17:36

**À :** [anthony.boutin@loiretoreans.fr](mailto:anthony.boutin@loiretoreans.fr)

**Cc :** Servane GROSJACQUES; Angélique GIRAULT

**Objet :** Deret : ZAC Saran Réserve d'eau

Bonjour

Nous souhaitons avoir des précisions concernant l'utilisation de la réserve d'eau de 2000m<sup>3</sup> à l'entrée de la ZAC afin de compléter un dossier à transmettre à la DREAL.

Nous devons fournir une notice explicative sur les conditions d'accès, de remplissage, de maintien en eau, d'entretien de cette réserve.

En corolaire au point précédent, prévoyez vous d'établir des conventions avec les sociétés, dont nous, installées dans la ZAC, définissant les responsabilités, inhérentes à cet ouvrage.

Je reste joignable pour échanger sur ma demande si nécessaire.

Cordialement

Pascal de Langautier

Directeur Adjoint Sécurité Maintenance

PP : 06 19 17 19 10 (8152)